

# CIMETIERE DU BOURG DE SAINT RENE

Catégorie	01	Sous-catégorie	04	Numéro	24
06/01/2017					

## Localisation

Adresse Route de la Ville Pierre

Extrait Plan IGN



Vue aérienne



## Vues générales





### Description

Comme dans tous les cimetières, pendant des décennies les morts étaient exclusivement enterrés dans des tombes ou des caveaux. Pour tenir compte de l'évolution des mœurs, et pour répondre aux demandes de dépôts d'urnes funéraires ou de cendres, il a été décidé en 2012 de créer un espace cinéraire afin de proposer plusieurs possibilités :

- colombarium
- cavurnes, petits caveaux d'environ 60 cm x 80 cm pour accueillir des urnes de façon individuelle
- Jardin du souvenir pour permettre la dispersion des cendres. Pour garder la mémoire du défunt dont les cendres sont dispersées, une dalle pouvant accueillir des plaques commémoratives a été mise en place

Par ailleurs, les familles ont la possibilité de déposer des urnes dans des caveaux familiaux ou de les sceller sur des pierres tombales de caveaux.

### Différents systèmes de dépôts de cendres funéraires



*Colombarium*



*Cavurnes et Jardin du souvenir*

Date de création

1975



### Plan Terrier 1787



### Anecdotes

Lors de la construction de la nouvelle église, en creusant à 1,50 m, on mit au jour une quantité étonnante d'ossements, au moins 200 crânes bien conservés. Cette découverte renforce l'idée que ce lieu a été, à une certaine époque, considéré comme sacré par les habitants des environs. Il est curieux de constater qu'à l'époque de la découverte aucune datation ne semble avoir été faite ni des ossements (que sont-ils devenus ?) ni des traces de la chapelle plus ancienne qui se trouvent à la croisée du transept sous le pavement refait en 1982.

Le cimetière actuel comprend très peu de tombes anciennes.



*Croix monumentale de type potencée*



*La plus ancienne tombe*

## Délibérations du conseil municipal

Tranche de terrain...  
le village de Foville et autour le Maire a  
recherché un p'tit près d'une caisse...  
Cimetière de Saint René.  
Le Conseil Municipal approuve le projet  
de construction du cimetière de Saint René  
dit par le Directeur de l'équipement et décide de  
mettre les travaux en adjudication : M. CHERET  
Joseph et MARIIS Jean, conseillers municipaux  
sont désignés pour assister le maire dans cette opé-  
ration. Le financement est assuré par un prêt de  
150.000 F à la CRCA.  
Terrain des Sports d'Hillion - 2<sup>e</sup> tranche.  
Le dossier... le Maire présente au Conseil Municipal

1973

de St. Pierre Gaulicue.  
Terrain cimetière St René. Le Maire expose au Conseil  
Municipal que le nouveau cimetière de St René  
occupe une surface de 32 ares, dans le parcelle  
de 52 ares qui avait été acquise et qui il reste  
20 ares non occupés dans l'immediat.  
Après délibère, le Conseil Municipal  
décide de louer à M. Louis Collet Francis, Culteur  
qui Port. Harcaët qui l'exploitait précédemment  
les 20 ares de terre de la parcelle section D...  
non occupés par le cimetière, aux conditions  
suivantes  
1<sup>o</sup> - le bail aura à partir du 1<sup>er</sup> octobre  
1975, une durée d'un an, renouvelable par  
reconduction à l'échéance annuelle du bail  
réservant l'autre partie trois mois au moins

d'avance, par lettre recommandée.  
2<sup>o</sup> - le preneur fera à la Caisse des Recus  
Municipal, un loyer correspondant à la valeur  
de 120 kgs de blé, à terme échu, soit le 1<sup>er</sup>  
octobre de chaque année à partir du 1<sup>er</sup> octobre  
1976.  
Pour les jeunes. Monsieur le Maire expose au Conseil  
Municipal que le local mis à la disposition des  
jeunes de l'ancienne mairie ne

1975

autorise le Maire à entrer en relation avec le  
Président de la dite coopérative pour que la lo-  
cation éventuelle de ce local.  
Dépositaire cimetière M. le Maire expose au Conseil Muni-  
cipal qu'un dépositaire serait bien utile dans le  
cimetière d'Hillion et dans l'ancien cimetière de  
St René pour entreposer les corps dans l'attente  
d'une inhumation ou d'une réinhumation après  
exhumation.  
Après délibère le Conseil Municipal  
l'autorise à louer dans les abris des dits cime-  
tières une petite salle fermée destinée à  
servir de dépositaire.  
Des ossements le Conseil Municipal autorise le Maire  
à ramolir l'ancien lavoir des grèves qui  
a une certaine utilité et qui constitue

12 novembre 1975 - dépositaire

### Sources informations

« Paroisse de Saint René et son église Saint Ronan » par l'abbé Pierre Connan -	<a href="http://www.dictionnairedessymboles.fr/article-symbolisme-de-l-if-117289455.html">http://www.dictionnairedessymboles.fr/article-symbolisme-de-l-if-117289455.html</a>
« Bulletins paroissiaux »	<a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Croix_celtique">https://fr.wikipedia.org/wiki/Croix_celtique</a>
Sources HPH	Archives communales
<a href="http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/Types_de_croix/1009928">http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/Types_de_croix/1009928</a>	<a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Croix_celtique">https://fr.wikipedia.org/wiki/Croix_celtique</a>

**Statut juridique**

Communal